

SELARL D'AVOCATS Maxime ROUILLOT - Franck GAMBINI
12, Boulevard Carabacel (06000) NICE - Tél. 04.93.80.48.03
www.rouillot-gambini.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES - EN UN LOT

A NICE (06), 86 Boulevard de Cessole
Immeuble Palais Pacifique

UN APPARTEMENT de deux pièces (LOT 36)
UNE CAVE (LOT 9)

ADJUDICATION JEUDI 4 MAI 2023 à 9H

Au Palais de Justice de Nice, Place du Palais à Nice
Le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de NICE est obligatoire pour enchérir

Cette vente a lieu à la requête de : Le Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble dénommé «PALAIS PACIFIQUE» sis 86 Boulevard de Cessole à NICE (06100), représenté par son Syndic en exercice le Cabinet CROUZET & BREIL, société par actions simplifiée au capital de 37.000 Euros, inscrite au RCS NICE sous le numéro 965.800.691, dont le siège social se situe 134 boulevard Gambetta à NICE (06000), agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice domicilié es qualité audit siège - Ayant pour Avocat la **SELARL D'AVOCATS ROUILLOT - GAMBINI**, du barreau de NICE.

Désignation : Dans un immeuble dénommé «PALAIS PACIFIQUE» sis à NICE (06100), 86 Boulevard de Cessole, cadastré section EB n° 130 pour 02a 65ca : - **UN APPARTEMENT** (lot 36), situé au troisième étage, comprenant : hall d'entrée, dégagement, deux pièces, cuisine, WC, salle de bains et placards - **UNE CAVE** (lot 9) située au sous-sol, couloir de droite au bas des escaliers, quatrième porte à gauche,

Le bien est occupé

Certificat de superficie : 52,60 m²

Le **syndic** est le Cabinet CROUZET & BREIL dont le siège social se situe 134 boulevard Gambetta à NICE (06000).

MISE A PRIX :

VINGT CINQ MILLE EUROS

25.000 €

[**Consignation** par chèque de banque de 3.000 € libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre ou caution bancaire]

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de NICE le **15 septembre 2022 - RG 22/00113** - Le cahier des conditions de vente est consultable au greffe du Tribunal Judiciaire et au cabinet d'avocats ci-dessus mentionné.

LA SELARL ROUILLOT - GAMBINI

VISITES sur place par la SCP LACHKAR-HALIMI - CATILLON MANACH - BOUTRON - NOWACK,
Commissaires de justice à NICE : - Mardi 18 avril 2023 de 10h à 11h
- Mardi 25 avril 2023 de 14h à 15h - Il est inutile de prendre rendez-vous